



Embaucher des étudiants de mes classes

Par zg2pro

Bonjour.

Je suis enseignante en BTS et mes élèves sont donc majeurs. Je déménage bientôt et je me demande si j'ai le droit d'embaucher 3 d'entre eux pour une journée de travail afin qu'ils m'aident. Je sais que certains de mes étudiants ont des difficultés financières et qu'ils aimeraient profiter d'une telle occasion. Dois je passer par pôle emploi pour pouvoir leur faire un petit contrat? Aurais-je des obligations dans ce cadre vis-a-vis de mon chef d'établissement ou de mon académie ?

Par Isadore

Bonjour,

Ce n'est pas interdit par la loi à condition qu'il n'y ait pas d'abus du fait de votre position (pressions, favoritisme...).

Je ne vous cache pas que ce mélange des genres comporte un certain risque que votre hiérarchie voie cela d'un mauvais oeil, mais aussi que ces étudiants ou leurs camarades se plaignent ultérieure. Les étudiants sollicités pourraient par exemple se sentir contraints d'accepter, ne pas oser discuter les conditions de travail...

Je serais vous je recruterais ailleurs que dans ma classe, quitte à ce qu'un de vos étudiants postule par hasard en passant par un autre canal.

Par ESP

Bienvenue

Je suis d'accord avec Isadore, c'est vers votre responsable d'établissement qu'il faut vous tourner en premier lieu.